

ÉDIFICES CULTUELS EN AVEYRON

QUELLES PROBLÉMATIQUES ET QUEL DEVENIR POUR CE PATRIMOINE ?

Février 2025

Chapelle Sainte Geneviève
Refuge pour randonneurs
OBIKA Architecture
Saint-Maurice-sous-les-Côtes (55)

12 Aveyron
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

UNE ÉGLISE, UN POTENTIEL... QUEL PROJET ?

La problématique de la conservation des églises, couvents et autres chapelles, prend de plus en plus d'ampleur. Les petites collectivités, premières héritières des édifices délaissés, sont souvent démunies de financement et/ou d'idées pour maintenir ces héritages de l'histoire.

Restaurer, partager, reconverter
Quel avenir pour ces bâtiments ? Quelle(s) reconversion(s) possibles ?

Les pistes sont nombreuses.

*Le meilleur moyen de conserver un édifice
c'est de lui trouver une destination.*

Eugène Viollet le Duc



CONTEXTE GÉNÉRAL

En France, 500 édifices sont en péril en France, et 5 000 le seront à terme. Près de 75 % des églises concernent des communes de moins de 3500 habitants

En Aveyron, l'observatoire du patrimoine religieux identifie 947 édifices majoritairement de confession catholique. 97 sont protégés au titre des monuments historiques.

Pourtant, de nombreuses communes aveyronnaises comptent plusieurs églises et chapelles, que ce soit dans le centre bourg ou dans des hameaux.

L'occupation pour des cérémonies religieuses est parfois très faible.

Exemples :

- > Rivière sur Tarn - 4 églises
- > Ayssènes - 4 églises
- > Argences en Aubrac - 12 édifices
- > Séverac d'Aveyron - 19 édifices
- > ...

Source : «Observatoire du patrimoine religieux, Recensement participatif»
<https://www.patrimoine-religieux.fr>

Les programmes de reconversion des lieux de culte sur le territoire se limitent, le plus souvent à des transformations en espaces culturels ou publics qui nécessitent peu de modifications sur les parties extérieures.

Ce livret aborde des thématiques importantes pour la restauration et la réhabilitation du bâti culturel.

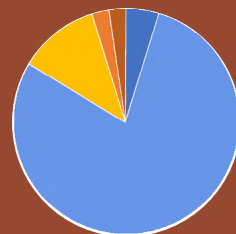
Chaque fiche renvoie à des documents complémentaires plus exhaustifs en annexe.

Extrait : «L'écu et son église» CAUE 54, page 17

Un sondage à reproduire à l'échelle du département ou sur un territoire pilote ?

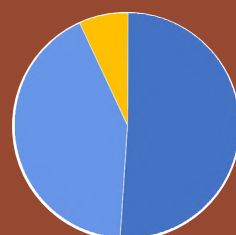
Statistiques réalisées sur les 43 églises de la Communauté de communes Mad&Moselle en 2018.

Fréquence des usages culturels.



Aucune pratique	5%	0/an
Faible	79%	1-5/an
Moyen	12%	5-12/an
Fort	2%	12-52/an
Très fort	2%	+52/an

Fréquence des usages culturels.



Aucune	51%	0/an
Faible	42%	1-5/an
Moyen	7%	5-12/an

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Loi de 1905

Le dispositif législatif de 1905 procède à une répartition de la propriété des édifices du culte entre d'un côté les communes, les départements et l'État, et de l'autre les associations cultuelles créées par la loi de 1905.

La loi interdit aux édifices toujours en affectation par l'Église de recevoir d'autres activités. Mais il existe des cas de dérogations où culte et activités laïques coexistent.

Droits et devoirs de chacun

Le propriétaire : la commune

- > propriétaire de l'édifice et des meubles le garnissant (antérieur à 1905)
- > responsable de l'état des édifices culturels et des meubles
- > peut engager uniquement les dépenses pour les travaux d'entretien (clos et couvert) et de conservation (mise en sécurité ou d'accessibilité de l'église)
- > veille au bon fonctionnement de la fermeture des portes contre les vols et intrusions
- > n'a pas la jouissance de son bien qui est laissé à la disposition du clergé et des fidèles

L'affectataire : le clergé

- > bénéficie d'une affectation légale, gratuite, permanente, perpétuelle du bâtiment
- > ne peut exécuter de travaux sans l'accord de la commune et du Conservateur Régional des Monuments Historiques (DRAC/C.R.M.H) s'il s'agit d'édifices ou d'objets inscrits ou classés au titre des Monuments historiques
- > détient un pouvoir d'approbation et d'opposition en cas de projet de modification ou transformation souhaitée par la commune
- > peut déplacer, adapter ou aménager le mobilier ou objets liturgiques (non protégés), en vue de permettre la célébration des offices dans les meilleures conditions
- > veille à l'entretien intérieur de l'édifice lié à l'usage (nettoyage des sols, dépoussiérage du mobilier...)
- > possède les clés de l'édifice, associé à un devoir de gardiennage

Désaffecter selon la loi

Pour qu'il y ait désaffectation d'une église, il faut obligatoirement l'accord des parties concernées : le propriétaire et l'affectataire culturel (précisé par un décret de 1970 ajouté à la loi de 1905), avant l'arrêté préfectoral.

Après désaffectation, quelles options pour la commune ?

- > démolition,
- > réemploi par la commune,
- > vente par la commune et réemploi par un acquéreur privé.

DOCUMENTS ASSOCIÉS



A L'écu et son église
Guide - Fiches pratiques
CAUE 54

pages 15 à 17

B un église, un potentiel...
quel projet ?
CAUE 14

pages 9 à 15

COLLOQUE
pratique

LES
ACTES

UNE ÉGLISE,
UN POTENTIEL...
QUEL PROJET ?

Restaurer
Partager
Reconvertir

14
Césoles
caue

MÉTHODOLOGIE

Avant d'envisager un projet de restauration ou de réhabilitation d'un édifice culturel, il est important d'établir une méthodologie claire. La suite de ce carnet propose un exemple de méthodologie.

Comprendre

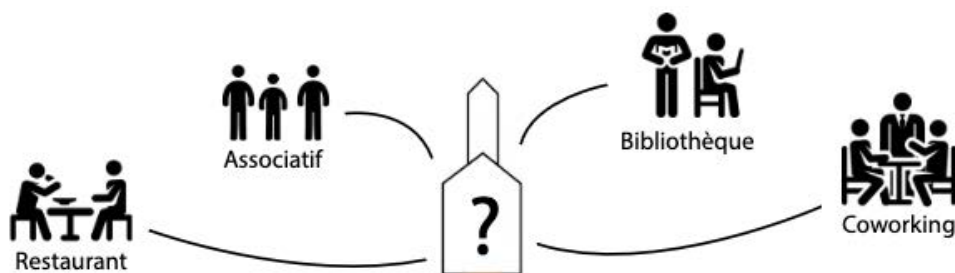
- > nombre et types d'édifices dans la commune ?
- > histoire
- > place de l'édifice dans la ville / le village
- > position urbaine
- > intérêt patrimonial
- > état sanitaire
- > ... ?

Les usages

- > usages actuels
- > fréquence d'usage (0/an 1-12/an, 12-52/an et +52/an)
- > mobilier religieux
- > entretien et travaux
- > ... ?

Transformation

- > vers de nouveaux usages ?
- > potentiel architectural
- > concertation
- > et ailleurs ?
- > ... ?



Extrait : «L'élu et son église» CAUE 54, page 25

<p>L'élu et son église GUIDE - FICHES PRATIQUES</p> <p>Le devenir des Églises caue</p>	<p>A L'élu et son église Guide - Fiches pratiques CAUE 54 <i>pages 11 à 13</i></p> <p>C Restaurer une église CAUE 37</p>	<p>RESTAURER UNE ÉGLISE 4 étapes pour bien démarrer Fiche conseil patrimoine caue37.fr</p>	<p>55 Meuse caue Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement</p> <p>ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE D'ERNEVILLE-AUX-BOIS DANS LA RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DE SES 3 ÉGLISES</p> <p>D Accompagnement [...] sur le devenir de ses 3 églises CAUE 55 <i>pages 5 à 7</i></p>
--	--	--	--

DIAGNOSTIC

ANALYSE URBAINE ET PATRIMONIALE

Les églises font partie intégrante du paysage et participent à l'organisation des territoires urbains et ruraux. Une église est un édifice complexe le plus souvent orienté vers l'Est et dont l'emplacement a été réfléchi.

Il est important d'appréhender et de comprendre son implantation géographique. Il est également nécessaire d'étudier les liens et interactions existants avec les éléments urbains et ruraux qui l'entourent avant d'envisager tout projet (conservation ou réhabilitation).

Les questions suivantes ont pour but d'aider la collectivité à dresser un premier bilan de la situation urbaine de l'église.



- > la place de l'église dans le paysage ?
- > position de l'église dans le village ou la ville ?
- > accessibilité de l'église ?
- > histoire de l'église ?
- > intérêt patrimonial ?
- > ... ?

Extrait : étude CAUE 55

Eglise Saint Paul de Loxéville (19^e siècle)

valeur historique et patrimoniale → Une église construite sur les restes d'un ancien bâtiment romain.

frise synthèse historique → Chronologie des interventions architecturales.

intérêt architectural → Une nef à voûte ogivale.

impact dans le paysage proche et qualité des abords → Une nef isolée dans le village.

état des intérieurs et des décors → Détails architecturaux intérieurs.

usages et bilan d'occupation → Établissements scolaires et autres usages.

plan insertion paysagère → Carte de situation dans le village.

relevé sommaire en coupe → Coupe transversale de la nef.

relevé sommaire en plan → Plan de la nef.

vues intérieures et extérieures de l'édifice → Photos de l'intérieur et de l'extérieur.

état sanitaire des bâtiments et pathologies recensées → État de conservation des murs.

impact dans le paysage lointain → Vue de l'église dans le paysage.

photos du contexte paysager proche et lointain → Photos du site et du village.

DOCUMENTS ASSOCIÉS

L'écu et son église
GUIDE - FICHES PRATIQUES

Le devenir des Églises

RENOUVEAU DE L'ÉGLISE DU SUEL
COMMUNE DE SAINT-GENÈS-DE-BEAUZON, 07230
Diagnostic / Document de travail

E Renouveau de l'église de Suel CAUE 07

pages 1 à 6

55 Meuse
caue
Caisse d'Architecture, d'Urbanisme et d'Aménagement

ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNE D'ERNEVILLE-AUX-BOIS
DANS LA RÉFLEXION SUR LE DEVENIR DE SES 3 ÉGLISES

F Accompagnement [...] sur le devenir de ses 3 églises PHASE 1 - CAUE 55

pages 5 à 7

DIAGNOSTIC

ÉTAT SANITAIRE

Connaître les causes de dégradations permet la mise en œuvre de solutions tout en respectant l'édifice et son histoire. Il est important de dresser un état sanitaire et d'effectuer des contrôles réguliers de l'édifice.

Ce diagnostic permet d'établir, non seulement, l'état sanitaire du bâtiment sur l'ensemble des aspects techniques et l'analyse des abords.



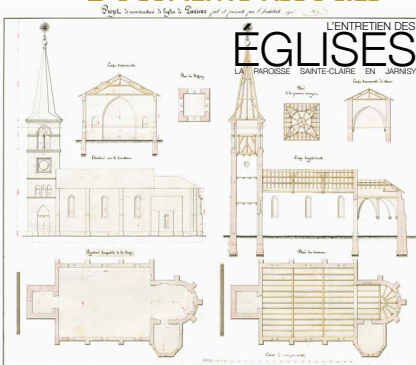
- > état général de la structure : fissures ?
- > chemin de l'eau : humidité, salpêtre, moisissures... ?
- > toiture : état des éléments et leurs jonctions ?
- > état des enduits, plâtres, huisseries, ornements, ... ?
- > présence de volatiles nuisibles ?

Extrait : «état techniques des édifices»

Commune	Église	Maçonnerie	Charpente	Couverture	Enduit extérieur	Enduit intérieur	Menuiserie	Vitreaux	Électricité et chauffage	Accessibilité
Abbeville	Nativité de la Vierge									
Allamont	Saint Hilaire									
Allamont Dompierre	Saint Pierre									
Batilly	Eglise Saint Pierre et Saint Paul									

Avant tous travaux de mise aux normes, de restauration ou de réfection, une demande de conseils auprès du C.A.U.E., de l'UDAP, ou un diagnostic réalisé par un architecte spécialisé en patrimoine est fortement recommandé.

DOCUMENTS ASSOCIÉS



G L'entretien des église
La Paroisse Sainte Claire
CAUE 54

H Édifices culturels
Guide d'entretien
CAUE 76

pages 9 à 15



TRAVAUX

Travaux de mise aux normes
(sécurité et accessibilité)

Travaux de réfection
restauration et mise
en valeur

Les différents
types de
travaux sur
les édifices
cultuels

Travaux d'entretien
À distinguer de l'entretien
lié à l'usage (ménage...)

Travaux de réparation
(interventions ponctuelles)

Mesures conservatoires

Elles permettent de préserver le
bâtiment dans l'attente des travaux de
confortement et de réparation

En dehors des bâtiments protégés, il
n'existe pas d'obligation réglementaire
de faire appel à une maîtrise d'œuvre
concernant les travaux ne changeant pas
l'aspect du bâti.



Cathédrale Notre-Dame de Rodez



Abbatiale Sainte-Foy de Conques

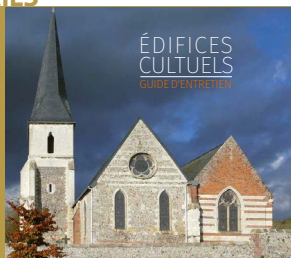
DOCUMENTS ASSOCIÉS



L'élu et son église
GUIDE - FICHES PRATIQUES



A L'élu et son église
Guide - Fiches pratiques
CAUE 54



H Édifices culturels
Guide d'entretien
CAUE 76
pages 30 à 41

B un église, un potentiel...
quel projet ? CAUE 14
pages 71 à 76

COLLOQUE
pratique

LES
ACTES

UNE ÉGLISE,
UN POTENTIEL...
QUEL PROJET ?

Restaurer
Partager
Reconvertir

caue
Centre national
d'architecture
universitaire et
environnementale

ACTEURS

L'**architecte-conseiller du C.A.U.E.** est un architecte diplômé travaillant au sein d'une équipe pluridisciplinaire et ayant un rôle et des missions de conseils, d'accompagnement et de sensibilisation.

L'**architecte des Bâtiments de France** conseille et promeut une architecture et une urbanisation de qualité en tenant compte du contexte dans lequel les constructions doivent s'intégrer harmonieusement.

Il délivre des avis sur les demandes autorisation d'urbanismes dans le cas de périmètres concernés par un monument historique.

Il est conservateur des monuments historiques appartenant à l'État.

Maîtrise d'œuvre

- > Dans le cadre d'une « inscription » un architecte doit être sollicité
- > Dans le cadre d'un « classement » il s'agit de solliciter les architectes du patrimoine ou architectes en chef des monuments historiques

Les **architectes du Patrimoine** sont des architectes spécialisés dans la restauration, la réhabilitation et l'aménagement de sites patrimoniaux, notamment des bâtiments protégés au titre des monuments historiques.

Autres acteurs

- > Préfecture (attribution de la DETR et autorisation de travaux)
- > Ministère de la culture / DRAC
- > acteurs locaux (association de sauvegarde, habitants)
- > Département et Région
- > Evêché

et plus ?

Les projets de partage des édifices entre culturel et culturel aboutissent rarement. La mise en place d'un médiateur pourrait permettre de voir aboutir des démarches de partage d'une église.

DOCUMENTS ASSOCIÉS



C Restaurer une église
CAUE 37

A Édifices culturels
Guide d'entretien
CAUE 76



L'écu et son église
GUIDE - FICHES PRATIQUES

Le devant des églises

caue

AIDES FINANCIÈRES

À noter : Les dispositifs de financement peuvent évoluer rapidement. Il est conseillé de contacter directement les services concernés. Liste non exhaustive, d'autres dispositifs peuvent exister.

Fondations

La **DETR** (Dotation d'Équipement des territoires ruraux) est une subvention à laquelle les églises peuvent prétendre.

La **Fondation du patrimoine** accompagne la restauration du patrimoine culturel. Elle aide à collecter des fonds pour la part restante, non prise en charge par les subventions existantes.

Direction régionales des affaires culturelles (DRAC) uniquement pour les édifices protégés au titre des monuments historiques

L'association **Sauvegarde de l'Art Français** contribue à la sauvegarde d'églises et de chapelles antérieures à 1800 non classées, en attribuant des subventions affectées à des travaux concernant le gros œuvre.

Certaines **Régions et Départements** (ex Normandie et Calvados) apportent un soutien financier et d'ingénierie pour le diagnostic, la maîtrise d'œuvre et la restauration du bâti.

La **Fondation « Pays de France »** du Crédit Agricole est orientée vers le développement local. Elle participe, par des subventions, à la préservation ou à la renaissance du patrimoine de proximité des régions françaises.

La **mission Bern** a travers le loto du patrimoine, finance la restauration et la réhabilitation du patrimoine bâti.

La **Fondation pour les Monuments Historiques** complète les financements publics pour la restauration de monuments, la mise en accessibilité, les chantiers-écoles, les colloques et publications.

DOCUMENTS ASSOCIÉS



A L'écu et son église
Guide - Fiches pratiques
CAUE 54

pages 23, 24

B un église, un potentiel...
quel projet ?
CAUE 14

pages 74 à 80

COLLOQUE
pratique

LES
ACTES

UNE ÉGLISE,
UN POTENTIEL...
QUEL PROJET ?

Restaurer
Partager
Reconvertir

15
caue
C.A.U.E.
C.A.U.E.

PRÉOCCUPATION LOCALE

Si des interventions ponctuelles peuvent être réalisées, il serait intéressant d'imaginer une stratégie globale et d'accompagner les élus à l'échelle du département ou d'un territoire pilote. Il devient alors importants de donner à l'ensemble des acteurs une compréhension partagée des enjeux.

- > quel est l'état du bâti cultuel aveyronnais ? un diagnostic à réaliser ?
- > quelles sont les problématiques rencontrées par les élus ?
- > quelles sont les attentes des élus ?
- > quelles sont les usages récurrents après une désacralisation ? (culture, habitat, sport, commerce, associatif...)

Plusieurs moyens existent : enquêtes, sondages, séminaires, visites, expositions, concours d'idées...

Exemple : organiser un séminaire

- > partager les connaissances
- > s'interroger collectivement sur le devenir du bâti cultuel
- > permettre un dialogue entre les différents acteurs
- > composer un panel d'intervenants présentant leurs points de vue, qu'ils soient affectataires ou aient une expérience technique
- > croiser les expériences rencontrées
- > s'accorder sur une/des directions possibles

Différentes structures aveyronnaises peuvent être en soutien à ce type d'événement (ADM Aveyron, CAUE 12,...)



Séminaire «L'église au centre du village ?» CAUE 17 - 2020

DOCUMENTS ASSOCIÉS

K Séminaire «le devenir des églises» CAUE 54

L Séminaire «l'église au centre du village ?» CAUE 17



SÉMINAIRE

L'ÉGLISE AU CENTRE DU VILLAGE ?
LES COMMUNES FACE À LA BAISSÉ DE LA PRATIQUE DOMINICALE



Le devenir des églises

TRANSFORMATION

1 / CONCERTATION

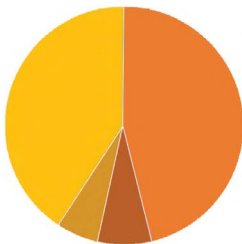
Avant d'envisager une quelconque modification d'usage des églises, il est nécessaire d'engager une vaste concertation avec les élus municipaux, les habitants (pratiquants ou non) et le clergé. Il s'agit ici de comprendre d'une part les diverses formes de liens affectifs que les habitants entretiennent concernant leurs églises, et d'autre part de recueillir la diversité des représentations des habitants sur cette thématique.

Exemple de concertation :

- > se faire accompagner par des médiateurs
- > réunir élus, habitants, paroissiens et responsables religieux
- > visite collective du ou des édifices concernés (replacer la réflexion actuelle dans leur dimension historique)
- > recueil des impressions « sur le vif »
- > recueil des besoins sur la commune : quelles options proposer ?
- > réunion publique : problématique (fréquentation, état, financement)
recueil des paroles (idées, inquiétudes, rapport à l'église)
constitution de petits groupes de paroles et mise en commun

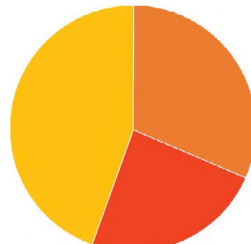
Quel avenir pour l'église du village ? (Formulaire, habitants)

- Il faut continuer d'entretenir l'église.
- Il faut la déconstruire.
- Il faut rénover l'église.
- Il faut transformer l'église.



Quel avenir pour l'église du village ? (Formulaire, élus)

- Il ne faut pas toucher aux lieux de cultes.
- Je n'ai pas encore d'avis sur la question, il faut prolonger la réflexion.
- Je suis d'accord avec la possibilité de changer l'usage de l'église.



Extrait :
«L' élu et son église» CAUE 54, page 28

Inscrire la concertation locale dans une démarche d'étude sociale (sociologue/ anthropologue) afin de construire une étude approfondie sur les diverses formes de rapports émotionnels et identitaires sur leur église. Il serait ainsi possible de produire un contenu quantitatif (questionnaires) et qualitatifs (entretiens / focus groupes), dans une réflexion à l'échelle du département.

DOCUMENTS ASSOCIÉS

A L' élu et son église
Guide - Fiches pratiques
CAUE 54
pages 27, 28

I Appel à idées
Des sacrées églises
CAUE 14

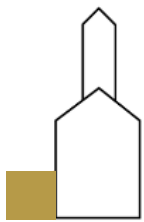
D Accompagnement [...] sur le
devenir de ses 3 églises CAUE 55

TRANSFORMATION

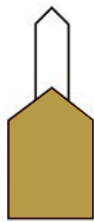
2 / POTENTIEL ARCHITECTURAL

La réhabilitation des bâtiments religieux n'est pas un phénomène nouveau. De nombreuses réaffectations, parfois sur un même édifice, ont eu lieu depuis la Révolution Française.

La nature des édifices a également une influence importante sur la sensibilité et le degré de faisabilité d'une opération de réutilisation. Ainsi, la valeur patrimoniale, les dimensions, la configuration spatiale, la situation rurale ou urbaine, l'intégration ou non dans un ensemble bâti, l'époque de construction, la domanialité sont autant de variables qui vont avoir de l'influence sur les possibilités d'intervention.



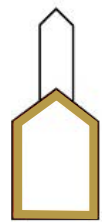
Ajout d'un volume extérieur



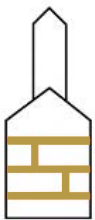
Modification intérieure



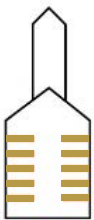
Modification de l'enveloppe



Conservation du volume



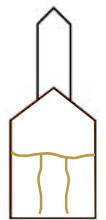
Plateaux



Mezzanines



Boîte



Modulable

Extrait : «L'écu et son église» CAUE 54, page 25

Expérimenter par la modularité

Une intervention simple, modulable, transitoire peut permettre d'expérimenter une transformation du bâti. Selon la disposition, des rideaux peuvent suffire.



occupation temporaire d'un monastère à Roubaix, Yes we camp

DOCUMENTS ASSOCIÉS

L'écu et son église
GUIDE - FICHES PRATIQUES



A L'écu et son église
Guide - Fiches pratiques
CAUE 54

pages 25

TRANSFORMATION

3 / NOUVEAUX USAGES

Commerces



Marché couvert dans l'Église Sainte-Marie de Sarlat (24)

Culture



Cinéma Utopia dans l'église Saint-Siméon à Bordeaux (33)

Tiers-lieu



Lieu culturel associatif dans l'église Saint-Louis à Tourcoing (59)

Production agricole



Champignonnière dans la chapelle du Martray à Nantes (44)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

COLLOQUE pratique

LES ACTES

UNE ÉGLISE, UN POTENTIEL... QUEL PROJET ?

Restaurer
Partager
Reconvertir

B un église, un potentiel...
quel projet ?
CAUE 14

pages 101 à 127

TRANSFORMATION

3 / NOUVEAUX USAGES

Culture



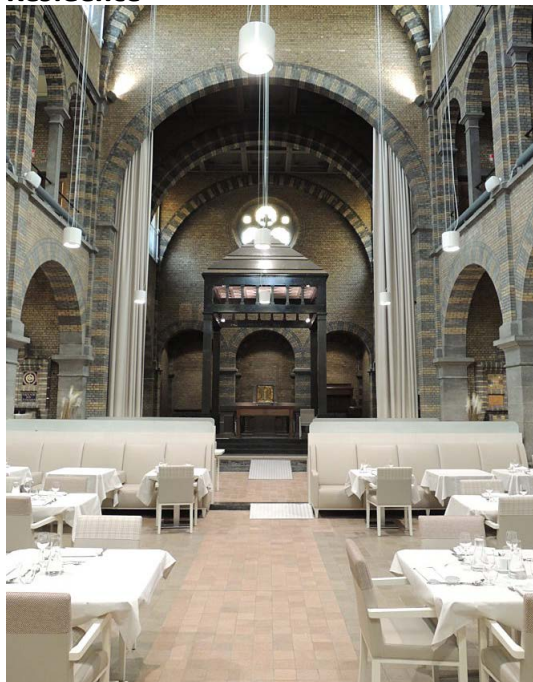
Librairie dans une ancienne église dominicale, Maastricht (Pays-Bas)

Culture



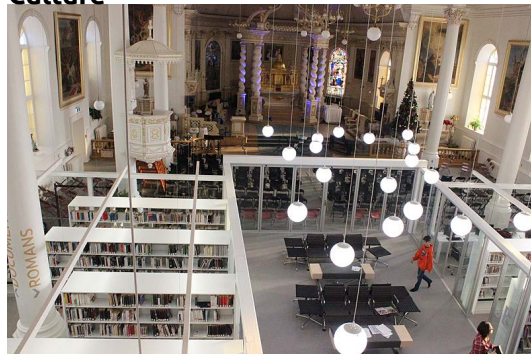
Espace multifonctionnel dans la chapelle des Cordeliers à Clermont-Fd (63)

Résidence



Restaurant de la maison de repos Saint Vincent à Louvain (Belgique)

Culture



Bibliothèque dans l'église Saint-François-de-Sales à Neuville (Quebec)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

#3
APPEL
IDÉES

DES
SACRÉES
ÉGLISES



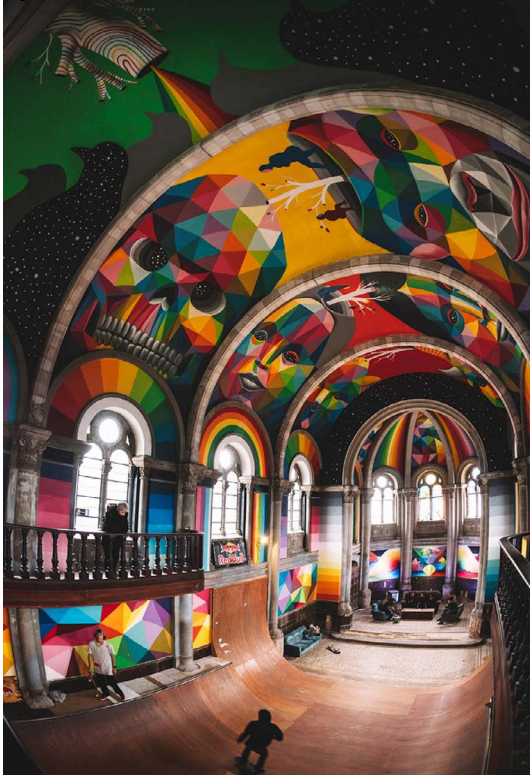
clau.e

I Appel à idées
Des sacrées églises
CAUE 14

TRANSFORMATION

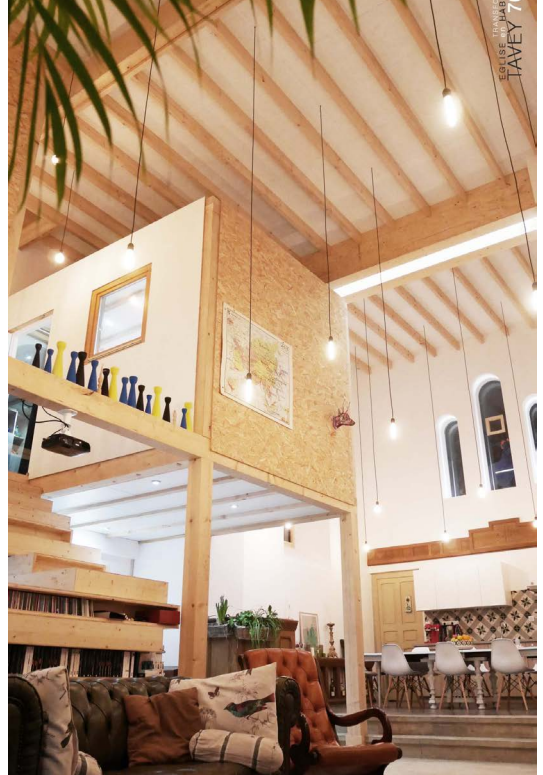
3 / NOUVEAUX USAGES

Sport



Street Art et skatepark dans l'église des Asturies à Llanera (Espagne)

Habitat



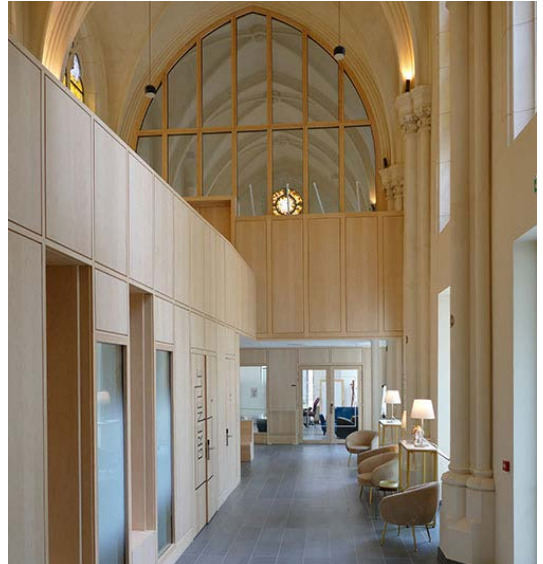
Maison dans l'ancienne église de Tavey (70)

Culture



Musée Le Secq des Tournelles dans une église à Rouen (76)

Travail et habitat



Maison St Charles : Résidence intergénérationnelle et co-working
Habitat et Humanisme, Paris

DOCUMENTS ASSOCIÉS



J Devenir des églises
CAUE 54
page 12

TRANSFORMATION

4 / EXEMPLES AVEYRONNAIS



Inauguration La Capelle Saint Martin
Source : Centre Presse 27/07/2024

Luc-la-Primaude

Remise en valeur de l'église de La Capelle Saint-Martin (inaugurée en 2024) avec réaffectation en lieu culturel et de rencontre.

Un projet conçu avec les acteurs culturels locaux pour faire du bâtiment un espace d'exposition, de résidence d'artistes, de concerts acoustiques...



Exposition à la chapelle Saint Jacques
Source : La Dépêche 24/09/2020

Villefranche de Rouergue

Chapelle puis habitation, dépôt et enfin garage, la Chapelle Saint Jacques est restaurée en pour devenir un espace culturel et d'information sur les chemins de Compostelle.



Musée Joseph Vaylet, Musée des Arts et Traditions populaires

Espalion

Désaffectée en 1883, l'église Saint-Jean-Baptiste devient hôtel de ville, musée des arts et traditions populaires du Rouergue Joseph Vaylets puis musée du scaphandre en 1980.

TRANSFORMATION

4 / EXEMPLES AVEYRONNAIS



Cinéma de Camarès dans l'ancien temple
Source : Le Progrès St-Affricain, 07/11/24

Camarès

Face au manque de moyens financiers pour l'entretien de son temple, la communauté protestante de Camarès fait don en 1983 du bâtiment à la commune. L'édifice devient un cinéma et accueille parfois d'autres événements.

Une salle est alors aménagée pour maintenir un usage culturel.

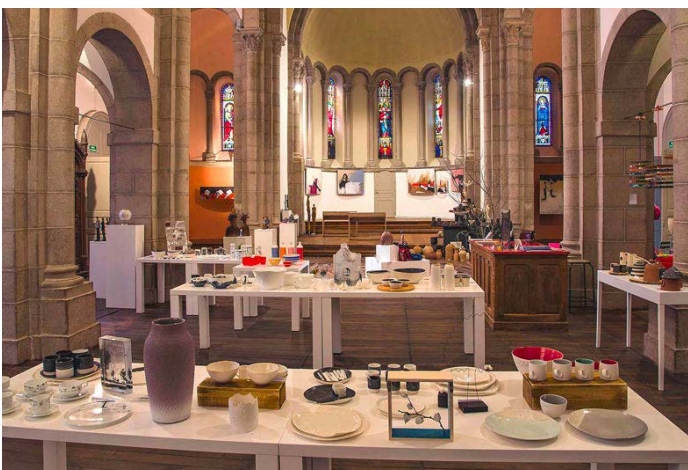


Auditorium, établissement scolaire Saint-Joseph

Rodez

Victime d'un incendie en 2007, la chapelle de l'établissement St-Joseph est abandonnée puis transformée en auditorium. Le lieu, réservé en priorité aux élèves valorise les arts et la culture : expositions, théâtre, spectacles, chorales, conférence...

Il est également loué à des associations et entreprise afin d'accueillir des séminaires, des réceptions, des concerts...



Bshop, boutique-galerie d'art

Rodez

Mise en vente en 2019, la chapelle du Sacré-Cœur est restaurée pour devenir une boutique-galerie d'artisans d'art.

TRANSFORMATION

4 / PARTAGER LES USAGES

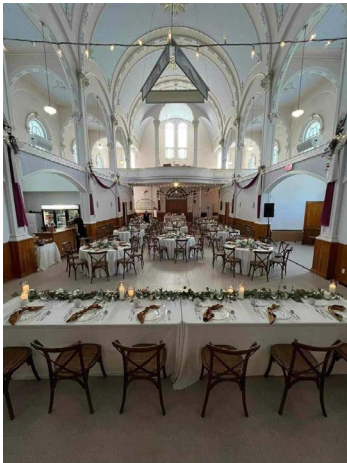
Les églises n'ont pas toujours été uniquement dédiées au culte. Dès le Moyen-Age, les rassemblements se faisaient à l'église. La mixité des usages a longtemps existé.

Modularité de l'architecture

Pour partager les usages, il ne faut pas gêner le sens premier du lieu qui est religieux.

Certains espaces de l'église sont plus propices au partage de sens et donc d'usage comme l'entrée et les collatéraux. La nef, espace le plus vaste de l'édifice, peut être facilement modulable. Le chœur au contraire, peut difficilement être partagé.

Chaque usage partagé s'appuie sur des réalités de terrain qui le permettent. Ce n'est pas parce qu'un usage partagé fonctionne à un endroit qu'il peut fonctionner partout. Il importe de bien identifier les ressorts sur lesquels s'appuyer dans sa commune.



Exemple de cas : Centre multifonctionnel de la Durantaye (Canada, - de 500 habitants)

La municipalité ne pouvant entretenir une salle communale et une église, elle a fait le choix de retravailler les espaces de l'église de manière à en faire un espace au service de la commune, permettant aussi de conserver le culte.

Le chœur est conservé tel quel (simplement isolé par un rideau). L'espace de la nef peut être approprié au moyen du mobilier qui change, de manière à donner de la modularité à l'espace. Les bancs sont retirés pour laisser place à des chaises, des tables, etc... Sur les côtés, qui correspondent aux collatéraux de l'église, se trouvent les cuisines, les sanitaires, et des espaces de rangement, de stockage.

Et plus ?

- > affinage de jambon dans la cathédrale de Saint-Flour (expérimentation dans le clocher)
- > affinage de fromage à Sainte-Élizabeth-de-Warwick (Quebec)

DOCUMENTS ASSOCIÉS

COLLOQUE
pratique

LES
ACTES

UNE ÉGLISE,
UN POTENTIEL...
QUEL PROJET ?

Restaurer
Partager
Reconvertir

B un église, un potentiel...
quel projet ?
CAUE 14

pages 95 à 98

TRANSFORMATION

5 / TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

A l'occasion de réfection de la toiture d'une église, certaines municipalités envisagent l'installation de panneaux photovoltaïques. Selon le lieu et les besoins, cette solution peut être envisagée.

Exemple de cas : l'église de Brémoy (14)

Un portage commune / Syndicat Départemental d'Energies du Calvados a permis la réfection de la toiture avec installation de 104 m² de panneaux solaires sur le pan sud de la toiture. Les panneaux alimentent les besoins du bâtiment mais également ceux de la mairie voisine.

Pour une meilleure intégration, les panneaux remplacent l'ardoise (éviter une surimposition trop visible).

Vigilances :



- > périmètre MH
- > solidité de la charpente
- > choisir un panneau s'accordant avec le type de couverture
- > impact paysager et patrimonial



Fruncé (28)

Et ailleurs ?

En Angleterre, près de 5 500 édifices sont équipés de photovoltaïque.

DOCUMENTS ASSOCIÉS

COLLOQUE
pratique

LES
ACTES

UNE ÉGLISE,
UN POTENTIEL...
QUEL PROJET ?

Restaurer
Partager
Reconvertir

B un église, un potentiel...
quel projet ?
CAUE 14

pages 81 à 85

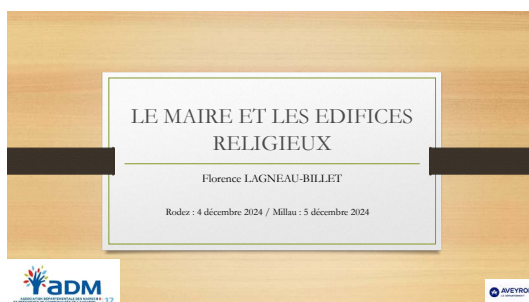
RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

De nombreuses sources d'informations existent concernant le devenir du bâti culturel.

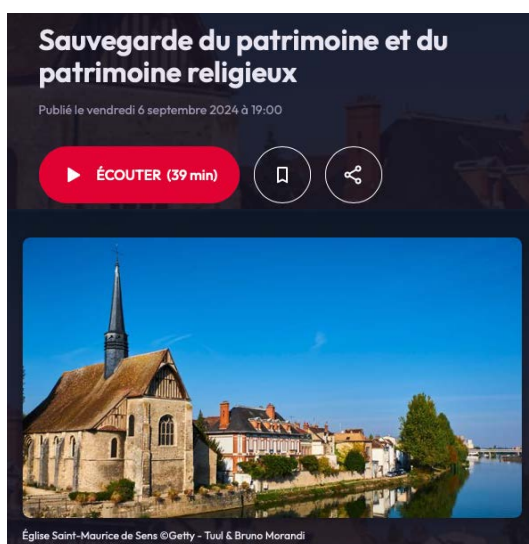
Rapport du Sénat n°765 du 6 juillet 2022



Formation ADM 12 du 5 décembre 2024



France inter, une semaine en France
«Sauvegarde du patrimoine et du
patrimoine religieux»
Podcast du 6 septembre 2024



GLOSSAIRE

Affectataire

Personne morale ou physique, bénéficiaire d'une affectation de biens (meubles ou immeubles) pour une fonction définie

Cultuel

Qui a attiré au culte, qui fait référence au culte

Désaffectation

Spécifique aux églises : procédure civile irréversible de passage de l'affectation religieuse à une autre affectation

Exécration

Consiste à ôter le caractère sacré de l'édifice

Paroisse

Division territoriale dans laquelle s'exerce le ministère d'un curé

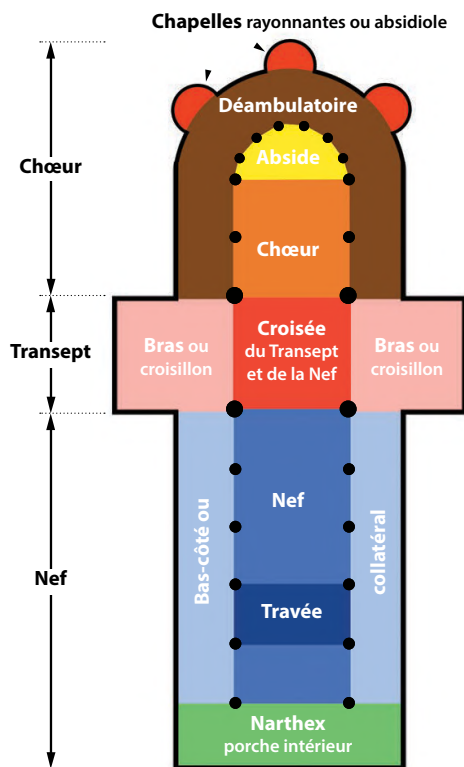
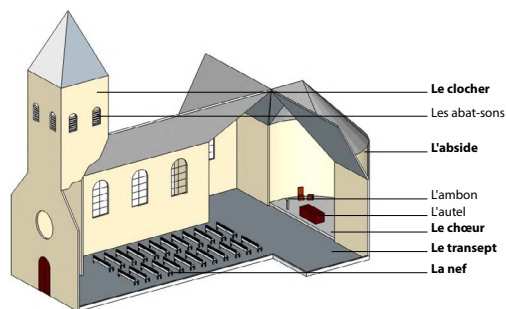
Réhabilitation

Réaménager un bâtiment ou local en conservant certaines de ses caractéristiques (par ex : l'aspect extérieur, respect de l'architecture) et en transformant d'autres afin de les moderniser (par exemple réaménagement des espaces intérieurs)

Restauration

Remise en état d'un bâtiment d'après son état historique

Extraits : «L'écu et son église» CAUE 54
pages 9 et 36



DOCUMENTS ASSOCIÉS



A Édifices cultuels
Guide d'entretien
CAUE 76
pages 39, 35 à 36

B un église, un potentiel...
quel projet ?
CAUE 14
pages 134 à 136



EN QUELQUES MOTS

Une fois l'église désacralisée, il n'y a pas de retour possible aux conditions établies par la loi de 1905. C'est pourquoi les procédures d'exécution et de désacralisation sont examinées avec la plus grande attention par les diocèses.

Tout choix concernant l'église suppose un travail pédagogique.

En Angleterre, certaines églises peuvent abriter des programmes étonnants cohabitant avec l'exercice du culte : coffee shops, salle polyvalente, etc. Cela tient à une différence d'héritage historique et théologique.

La notion de coresponsabilité invite au dialogue entre les différents acteurs : élus propriétaires, clergé affectataire, professionnels et associations. La qualité du dialogue doit absolument être restaurée entre les acteurs.

L'architecture des églises constitue un repère dans l'espace et lutte contre la banalisation des territoires. Être des héritiers ne doit pas nous empêcher d'être des bâtisseurs.

*Extrait d'un entretien de Christine Leconte,
Présidente de l'ordre des architectes de 2021 à 2024*